

l'importance de l'association en voulant y ramener toute l'intelligence, expliquer par elle les opérations proprement intellectuelles et les principes premiers. En effet :

I. — Les opérations intellectuelles consistent à rechercher les rapports des choses. Or l'association peut bien faire apparaître une série d'idées, mais elle ne peut nous donner les rapports qui les unissent, et, encore moins, l'universalité et la nécessité de ces rapports. L'association, à force d'être répétée, peut produire une nécessité subjective de penser deux choses à la suite l'une de l'autre ; mais il s'agit d'expliquer la nécessité objective des rapports. De plus, les éléments associés sont fournis par l'expérience ; or l'expérience est limitée dans le temps et l'espace ; l'association ne peut donc rendre compte de l'universalité de ces mêmes rapports. Quand la pensée s'efforce de réduire à des lois générales la multiplicité des faits associés, de relier ce qui était simplement juxtaposé, en saisissant les relations essentielles et permanentes des êtres, il est manifeste qu'il y a là un ensemble d'opérations réfléchies, qui sont nouvelles, irréductibles au mécanisme spontané, aveugle de l'association.

II. — Ce qui prouve bien encore que l'association ne peut expliquer toute l'intelligence, c'est que l'intelligence, pour se maintenir droite, doit lutter contre les habitudes mentales que l'association tend à nous imposer. Laisée à elle-même, l'association est dangereuse pour la raison : c'est d'elle que découlent beaucoup d'erreurs, de préjugés, de superstitions : vg. peur d'être treize à table, croyance aux oiseaux de mauvais augure. Il faut que la raison surveille et dirige les associations et prenne l'habitude d'observer dans les idées associées les rapports essentiels et logiques. De la sorte l'intelligence acquiert des qualités de sérieux, de réflexion et de méthode. L'habitude de rechercher les rapports accidentels fait au contraire les esprits superficiels (120, B).

Conclusion : c'est donc une erreur de vouloir rendre compte de l'esprit tout entier par l'association, d'autant plus que l'association elle-même ne se comprend que par l'activité synthétique de l'esprit. La tendance suggestive des idées leur vient de la synthèse qu'en a faite l'intelligence : c'est là une loi primitive de la pensée, fondement de l'association elle-même.

CHAPITRE III

L'IMAGINATION

On comprend sous ce nom des fonctions très diverses : de là vient la difficulté de définir la nature et le domaine de l'imagination. On distingue communément deux sortes d'imagination :

I. — **Passive, reproductrice, représentative**, qui est une fonction de conservation : c'est une forme de la mémoire ; elle nous est commune avec les animaux.

II. — **Active, combinatrice, constructive, créatrice**, qui est une fonction de combinaison ; dans la mesure où elle ne se ramène pas à l'imagination reproductrice, c'est une forme de la raison. Elle est propre à l'homme (1).

123. § I. — IMAGINATION REPRODUCTRICE

I. — **Définition :** pouvoir de se représenter en leur absence les objets sensibles antérieurement perçus, en reproduisant leurs images.

Toute sensation s'affaiblit par sa propre persistance ou par la concurrence d'autres sensations ; mais elle laisse un résidu qu'on appelle image. L'image est une sensation renouvelée et affaiblie.

II. — **Objet :** le domaine de l'imagination passive s'étend à toutes les sensations, mais ne va pas au delà. Reid se trompait en limitant l'imagination aux sensations de la vue, aux formes et aux couleurs. Sans doute, c'est la vue qui fournit les matériaux

(1) MALEBRANCHE, *De la recherche de la vérité*, troisième partie. — E. Rabier, *Psychologie*, ch. XVII-XX. — H. Joly, *L'imagination*.

les plus riches et les plus nombreux à l'imagination ; mais il y a une imagination de *tous les sens* : nous pouvons faire revivre aussi les sensations du toucher, de l'ouïe, du goût et de l'odorat. Tous les sensibles peuvent donc être imaginés.

Aristote (1), les Scolastiques, Descartes, Spinoza, Bossuet ne connaissent guère d'autre forme d'imagination que l'imagination *reproductrice* : ils l'appellent *fantaisie* (φαντασία). Quand on se représente ce qui n'a pas été fourni par l'expérience des sens, comme les *abstractions* (l'art, le temps, la justice, etc.) ou les êtres *spirituels* (l'âme, Dieu), on n'a plus une image proprement dite, mais un *symbole*, une *allégorie*. Ici l'imagination n'est pas simplement représentative, elle devient créatrice.

III. — **Rapports** avec la : A. — **Perception externe** :

1°) Elle en diffère par l'absence de l'objet extérieur ; — 2°) l'image est moins vive et moins nette que la sensation, sauf en cas d'hallucination.

B. — **Mémoire** : elle lui *ressemble* en ce qu'elle est une réviscence de certains états de conscience passés. Aussi l'appelle-t-on *mémoire imaginative*, *mémoire sensible*.

Elle en *diffère* : 1°) par l'étendue de son objet : elle ne fait revivre que les formes *sensibles* déjà perçues par les sens, tandis que la mémoire rappelle *tous* les faits internes.

2°) par l'idée du *passé*, présente dans la mémoire, mais absente dans l'imagination : c'est, d'après Aristote, leur principale différence. Le souvenir comprend deux éléments : a) une représentation ; — b) un jugement qui la rapporte au *passé*. Si le premier élément, la représentation, dit en substance M. Boirac (2), se réduit au strict nécessaire, et si le second subsiste dans son intégralité : le résultat sera la *mémoire*. Si le second, le rapport avec le passé, s'affaiblit et s'efface, et si le premier demeure intact : le résultat sera l'*imagination*. Dans l'imagination en effet la représentation concrète de l'objet est tellement *vive* et *distincte* que l'esprit s'absorbe dans sa contemplation et ne la rapporte pas au passé : il a l'illusion d'un objet présent. Ainsi, le même état est du

(1) ARISTOTE, *De l'Âme*, III, 3 : VI.

(2) *Psychologie*, ch. VIII, § III, 2.

domaine de la mémoire ou de l'imagination, suivant que, plus ou moins intense, il est reconnu comme passé ou considéré comme une chose présente. C'est pourquoi de l'imagination à l'hallucination le passage est facile : l'hallucination est l'exagération du phénomène dont l'image est la forme normale.

C. — **Conception** : l'idée et l'image (148).

IV. — **Lois** : ce sont celles de la mémoire (109, B).

V. — **Variétés** : il y a des *imaginations spéciales* comme des mémoires spéciales (112). Le peintre imagine vivement formes et couleurs. — Beethoven, devenu sourd, continuait à composer des chefs-d'œuvre.

VI. — **Rôle** : 1° elle aide puissamment l'*attention*, en fixant l'esprit sur quelque chose de concret et de déterminé : vg. l'image du cercle. — 2° Elle facilite le souvenir des objets absents en leur donnant des formes sensibles. — 3° Elle fournit des matériaux à l'imagination créatrice.

124. § II. — IMAGINATION CRÉATRICE OU ACTIVE

I. — **Définition** : pouvoir de produire des images ou des idées nouvelles en modifiant et combinant des images ou des idées anciennes. Cette *synthèse* d'idées ou d'images n'est possible que si elle a été précédée d'une *analyse* ; l'*association* suppose une *dissociation* (119, B, IV).

II. — **Comparaison** entre l'*imagination créatrice* et la *reproductrice* : quand on parle d'imagination féconde et brillante, c'est l'imagination créatrice et non l'imagination reproductrice qu'on a en vue. Celle-ci fait revivre le passé plus ou moins fidèlement, celle-là est poétique (ποίησις), elle invente, elle crée au sens large du mot. Il y a entre ces deux sortes d'imagination la distance qui sépare une copie d'une œuvre originale. Cependant il ne faut pas outrer leur opposition : il y a de l'une à l'autre une transition insensible.

D'une part, les images ne se conservent jamais dans une parfaite

intégralité. Certains détails s'affaiblissent et disparaissent; d'autres s'avivent et se renforcent; il se fait un travail spontané de dissociation. L'image reparait ainsi modifiée. C'est l'une des raisons qui expliquent le charme des souvenirs lointains; les particularités sans intérêt se sont effacées et il ne survit guère, avec tout leur relief, que les côtés enchanteurs et poétiques. Il y a donc, au sein même de l'imagination reproductrice, une sorte d'imagination créatrice.

D'autre part, Dieu seul est proprement créateur: il produit tout, matière et forme. A l'homme il faut toujours une *matière* à laquelle il applique son activité. L'imagination créatrice ne crée rien absolument. Tous les éléments de ses œuvres, même les plus originales, sont tirés de la réalité. Les combinaisons d'idées et d'images sont nouvelles; les idées et les images combinées ne le sont pas: *Non nova, sed nove*. La forme est neuve, les éléments qu'elle organise sont anciens. L'imagination créatrice a donc sa condition première dans l'imagination reproductrice.

III. — **Originalité** de l'imagination créatrice: un édifice suppose une multitude de choses: pierres, bois, fer, etc.; mais l'expliquer seulement par ces éléments, ce serait oublier le plus important, leur arrangement, c'est-à-dire la pensée de l'architecte qui les a disposés. De même l'imagination créatrice n'est pas originale dans sa matière, mais dans la *forme* qu'elle imprime aux éléments que lui fournit l'imagination reproductrice. Or, la combinaison de ces éléments peut se faire de deux façons: *spontanément* ou *volontairement*.

IV. — **Formes**: de là deux formes de l'imagination créatrice: A) *Inférieure, spontanée*; B) *Supérieure, réfléchie*.

125. — A) IMAGINATION CRÉATRICE SPONTANÉE

Dans ce cas, l'imagination abandonnée à elle-même, construit ses œuvres, au gré des circonstances, sans règle ni but. Elle associe spontanément plusieurs groupes de souvenirs au moyen

d'un élément commun à plusieurs groupes (119, A, II). Ses assemblages sont capricieux, étranges, incohérents. Cette forme inférieure de l'imagination active se trouve dans certains états psychologiques:

I. — **Normaux** comme la 1^o **Réverie**: état dans lequel l'âme se laisse aller mollement au courant de ses souvenirs sans les gouverner. L'intervention de la raison étant faible ou intermittente, la rêverie donne lieu à des associations plus ou moins désordonnées.

2^o **Rêve**: succession d'images bizarrement associées pendant le sommeil. Ici, l'action régulatrice de la raison et de la volonté étant suspendue, la fantaisie a libre carrière: de là les combinaisons parfois les plus étranges et les plus absurdes. Ce n'est pas à dire que les images défilent au hasard; mais les rapports les plus éloignés et les analogies les plus superficielles suffisent pour susciter dans l'imagination les associations les plus disparates.

3^o **Illusion**: c'est une erreur due à l'action de l'imagination qui transforme une sensation déterminée et lui fait représenter un objet tout différent de celui qui existe. L'illusion s'appuie sur la réalité, car son point de départ est une *sensation réelle*; mais elle transpose au gré de la fantaisie, suivant la nature de l'individu et les circonstances: vg. à la tombée de la nuit, un arbre deviendra, pour un enfant qui a peur, un brigand en embuscade.

II. — **Anormaux** comme 1^o **Hallucination**: plus l'intervention de l'imagination est grande, plus l'illusion est complète; à la limite, l'imagination crée la représentation de toute pièce, sans le concours d'aucune sensation: l'illusion est devenue hallucination. L'hallucination est une perception extérieure fautive, sans objet extérieur correspondant, une perception à vide. L'hallucination a pour condition immédiate l'ébranlement d'un cerveau malade; l'image qui en résulte est parfois si forte qu'elle équivaut à une sensation et, conséquemment, est extériorisée: le malade croit qu'un objet extérieur correspond au fantôme intérieur. Si les hallucinations se multiplient et envahissent plusieurs sens, on vit au milieu d'un monde imaginaire: c'est la *folie*.

2^o **Somnambulisme naturel ou artificiel**: tous deux sont des *rêves en action*; mais le premier vient de l'individu lui-même,

le second est suggéré par un étranger. Dans les deux cas, le somnambule et l'hypnotisé exécutent les actions et les mouvements déterminés par les *images* qui obsèdent l'esprit du premier et sont provoquées dans l'imagination du second (Cf. L. IV, ch. II).

III. — **Comparaison de ces états : A. — Ressemblances :** la *réverie*, le *rêve*, le *délire*, l'*hallucination*, ont ceci de commun qu'ils consistent dans la réviviscence d'une image qui acquiert assez de force pour faire croire à une réalité plus ou moins complète. Ce fait met en évidence l'identité fondamentale de l'image et de la sensation. L'image est une sensation esquissée ; elle tend à se transformer en sensation et partant à *s'objectiver* :

1° Quand les sensations actuelles s'affaiblissent ou disparaissent : c'est le cas du *rêve*.

2° Quand les sensations, pendant la veille, sont momentanément très affaiblies dans la conscience : c'est le cas de la *réverie*.

3° Quand une cause particulière (vg. ténèbres, peur) exalte l'imagination qui transforme complètement une sensation préexistante en image fantastique : c'est le cas de l'*illusion*.

4° Quand une cause anormale (vg. maladie cérébrale) donne à l'image une force exceptionnelle : c'est le cas de l'*hallucination*.

Pendant la *réverie*, la raison et la volonté nonchalantes ne règlent pas la marche des associations, mais elles laissent l'imagination aller à la dérive. — Pendant l'*illusion*, la raison troublée n'a pas toujours le calme nécessaire pour rectifier l'exagération de l'imagination. — Pendant le *rêve* ou l'*hallucination*, les images paraissent des réalités objectives parce qu'on n'a pas pour les contrôler et les réfréner le contraste des sensations, comme dans la veille ou dans l'état normal.

B. — **Différences :** 1° L'*hallucination* est un fait pathologique, anormal, qui suppose des troubles cérébraux. — 2° L'*illusion* est causée par une surexcitation de l'imagination, que la raison ne modère pas. — 3° La *réverie* et le *rêve* sont des phénomènes normaux.

126. — B) IMAGINATION CRÉATRICE REFLÉCHIE

L'imagination n'est pas seulement cette puissance de combinaisons plus ou moins déréglées. Il y a une imagination réfléchie, dont la raison gouverne les associations. Cette forme *supérieure* de l'imagination suppose une raison forte et une volonté ferme. C'est à tort qu'on a prétendu (1) que le génie est le résultat d'une *névrose*. Sans doute, dans le *génie* comme dans la *folie*, il y a surexcitation de l'imagination ; mais dans le génie elle est réglée.

Analyse : il faut distinguer dans l'imagination deux éléments : la *matière* et la *forme* :

1° **Matière :** ce sont les *souvenirs*, quels qu'ils soient : images, sentiments, idées abstraites et générales. C'est pourquoi les Grecs disaient que les Muses sont filles de Mnémosyne. Le travail de l'imagination sera d'autant plus facile et plus fécond qu'elle disposera de matériaux plus variés et plus abondants.

II° **Forme :** ce sont les *modifications* que l'imagination apporte à la matière. Elle procède de diverses manières pour produire une œuvre nouvelle.

L'imagination : 1° **Additionne** ou **retranche** : l'orgueilleux se donne des qualités qu'il n'a pas ; — les parents voient rarement tous les défauts de leurs enfants.

2° **Augmente** ou **diminue** : Corneille grandit ses héros ; — Swift concevra les Lilliputiens comme des pygmées.

3° **Corrige** ou **déforme** : le sculpteur rectifie tel ou tel trait inexpressif ; — le menteur brode une histoire.

4° **Associe et combine** : c'est son labeur propre :

a) Tantôt, l'esprit prend plusieurs images *entières* et se borne à les fusionner : vg. montagne d'or, palais de cristal. C'est un travail de *mosaïque* : il y a simple association par « totalité de concept ». b) Tantôt, il ne prend dans ses images que des *fragments* et avec eux imagine une combinaison neuve : c'est l'associa-

(1) C. Lombroso, *L'homme de génie*.

tion par « partie de concept ». C'est alors surtout qu'il y a création parce que la forme l'emporte de beaucoup sur la matière : vg. on se figure un hippogriffe ; l'artiste combine les traits épars de beauté qu'il a observés çà et là pour en composer ses Madones (Raphaël) ; — le poète appelle le sommeil le « frère de la mort » (Homère) ; — l'orateur compare aux flots qui se poussent les générations humaines (Bossuet) ; — le savant rapproche la combustion et la respiration (Lavoisier), ou le philosophe le ciron et le système des étoiles (Pascal). Pour que deux idées s'associent, il suffit qu'elles soient *partiellement identiques* (119, A, II). Or, comme toutes nos idées ont quelque point commun, il en résulte pour l'imagination une liberté sans bornes de rapprochement.

Entre le monde moral et le monde physique il y a aussi des *analogies*, qui permettent à la pensée de passer de l'un à l'autre : de là les comparaisons, métaphores, allégories.

5° **Dissocie** : l'association exige une dissociation préalable (119, B, IV), une analyse qui distingue les éléments d'un tout habituellement unis dans l'expérience. Pour combiner des éléments dans un ordre nouveau, il faut d'abord dissoudre les tous dans lesquels ces éléments sont engagés ; il faut défaire pour refaire. L'imagination, formant des associations nouvelles avec ces matériaux dissociés, ressemble à l'architecte qui construit une autre maison avec les débris d'une maison détruite. La richesse d'association est donc en raison de la puissance de dissociation.

Conclusion : l'imagination n'est pas originale dans la matière qu'elle emploie, mais dans la forme qu'elle lui donne ; et alors même elle n'est pas vraiment créatrice, puisqu'elle ne fait, en définitive, que façonner une matière préexistante.

127. — CONDITIONS DE L'ŒUVRE CRÉATRICE

Ce travail destructeur et constructeur de l'imagination s'accomplit sous l'influence de causes diverses : (1)

(1) A. BAIN, *Les Sens et l'Intelligence*, II^e P., ch. IV. — W. JAMES, *La*

I. — **Mécaniques** : c'est un fait que les images se superposent dans la conscience d'après cette loi de composition : *leurs ressemblances se renforcent et leurs différences s'annulent*. Il en résulte une *image composite*, dans laquelle la *partie commune* à toutes ces images est seule mise en relief : vg. image d'oiseau en général. (1) Cette image composite peut rappeler tous les groupes composants. Dans ce cas, la dissociation ne provient pas d'une abstraction réfléchie, qui isole les caractères communs des caractères particuliers, elle se fait d'elle-même ; c'est un effet pour ainsi dire mécanique. Aussi les dissociations de ce genre existent chez les animaux.

II. — **Psychologiques** : mais, le plus souvent, c'est l'esprit qui donne l'impulsion première. Sans doute, même dans la création artistique, rien ne peut remplacer la *spontanéité* qui fait jaillir les images et les idées en gerbes abondantes et variées. Parfois on a beau chercher, peiner, aucune idée ne paraît, aucune image ne surgit des profondeurs obscures de la mémoire ; l'*inspiration* fait défaut. Cependant le premier branle est imprimé par l'esprit ayant un but déterminé. C'est l'idée de ce but (pourvu que l'on soit en veine d'inspiration), qui évoque spontanément tout un cortège d'idées et d'images, lesquelles peuvent donner lieu à des combinaisons de toutes sortes. Au milieu de cette effervescence qu'il a lui-même provoquée, l'esprit doit rester maître de soi. A la volonté de faire un choix parmi tant d'éléments qui se présentent. Elle sera guidée dans son élection par :

A. — **La raison** : à cette lumière l'esprit accepte ou rejette les idées évoquées, les combine et les modifie de telle ou telle façon, selon qu'elles concordent ou non avec le but poursuivi, qui peut être *pratique, esthétique, scientifique* ou *moral*. (2) Le choix variera aussi d'après la nature d'esprit de chaque individu, et d'après ses tendances acquises (goûts et habitudes) Placez en face d'une même plaine un agriculteur, un géologue, un naturaliste, un artiste, un

caractéristique intellectuelle de l'Homme, traduite par M. Renouvier dans la *Critique philosophique*, 1873

(1) FONSEGRIVE, *Psychologie*, 7^e leçon, I.

(2) RABIER, *Psychologie*, ch. XVIII, p. 218-221.

chef d'armée. L'agriculteur songe à la nature de la terre, le géologue à la constitution du sol, le naturaliste à la flore du pays, l'artiste à la beauté du paysage, le chef d'armée aux dispositions du terrain. La variété des esprits engendre ainsi une variété d'associations et de dissociations, d'où sortiront des combinaisons différentes.

B. — **Le sentiment** : il concourt aussi à déterminer le choix de la volonté, surtout dans les créations artistiques. L'idée conçue par l'esprit échauffe la sensibilité et suscite une émotion plus ou moins intense. Cette émotion en provoque d'autres à son tour, en vertu de l'association. L'artiste n'accueille et ne retient que les souvenirs conformes à l'émotion dominante qu'il veut exprimer. C'est ainsi que toute œuvre créatrice résulte de la collaboration de la *spontanéité* et de la *réflexion*, de l'*inspiration* et de la *méditation*.

Remarque : l'imagination n'est pas, à proprement parler, une faculté spéciale ; ce mot désigne plutôt une *classe particulière de faits*, qui s'expliquent par l'*association* des idées. C'est manifeste pour l'imagination *reproductrice* puisqu'elle n'est qu'une forme de la mémoire, dont la loi fondamentale est l'association. — Dans l'imagination créatrice *inférieure*, nous ne trouvons aussi que le jeu spontané de l'association ; mais, ici, il n'y a pas reproduction pure et simple des phénomènes de conscience dans l'ordre où ils ont été perçus ; l'association aboutit à des combinaisons nouvelles. — L'imagination créatrice *supérieure* est une *faculté complexe* mais non spéciale : le jeu des associations est réglé par la raison et la volonté (128, § I, A).

128. — RÔLE DE L'IMAGINATION

Nous le considérerons successivement dans l'art, dans la science et dans la vie :

§ I. — DANS LES ARTS ET LES LETTRES (1)

L'imagination créatrice, sous sa forme supérieure, est la faculté de concevoir la fiction ou l'idéal et les moyens de les réaliser. — L'imagination, livrée à elle-même, ne produit que la *fiction*. La fiction n'a pas de lois ; elle contredit, défigure la nature ; elle est *en dehors* de la réalité. C'est une combinaison arbitraire ou capricieuse d'éléments empruntés à la nature : vg. centaure. — L'imagination, dirigée par la raison et maîtrisée par la volonté, enfante l'*idéal*. L'idéal est une beauté plus parfaite que la réalité ; l'idéal est *au-dessus* de la nature, mais dans *le même sens* qu'elle. C'est la nature embellie, épurée, dégagée de ses imperfections : vg. l'*Achille* d'Homère (2) et l'*Andromaque* de Racine (3).

A. — **Analyse de l'imagination créatrice** : l'imagination, en tant que faculté de concevoir l'idéal et de l'exprimer sous une forme sensible, est une faculté *très complexe* ; elle suppose :

1° **Imagination reproductrice** ou *mémoire imaginative* qui fournit les matériaux (126).

2° **Raison esthétique**, qui conçoit l'idéal à réaliser, l'idée neuve, le sentiment original, lesquels doivent guider l'artiste dans la combinaison et l'adaptation des matériaux présentés par la mémoire.

3° **Goût** : faculté d'apprécier le beau, de discerner le convenable, mélange heureux de jugement et de sensibilité ; il distingue entre les idées et images évoquées celles qui s'adaptent le mieux à l'expression de l'idéal.

4° **Volonté**, qui, pendant tout ce travail, commande et maintient l'attention ; elle maîtrise la fougue du sentiment et prévient les écarts de l'imagination combinatrice spontanée. L'ensemble de ces facultés, quand il est harmonieux et fort, constitue le génie artistique ; — et les chefs-d'œuvre de l'art résultent de la colla-

(1) SOURIAU, *Théorie de l'invention*.

(2) G. SORTAIS, *Ilios et Iliade*, 2^{me} édit., ch. VII.

(3) SAINT-MARC-GIRARDIN, *Cours de littérature dramatique ou de l'usage des passions dans le drame*, t. I, ch. XIV.